



**VVF VILLAGES**  
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

**Votre catalogue est arrivé, et pour fêter ça, profitez des jours privilèges pour réserver vos vacances de printemps, d'été et d'automne !**

## LES JOURS PRIVILÈGES

du 14 janvier  
au 5 février 2019



**5 % <sup>(1)</sup> de réduction  
supplémentaire à la 1<sup>re</sup> minute <sup>(2)</sup>  
avec le code VIP4**

**CUMULABLE AVEC VOTRE RÉDUCTION PARTENAIRE**

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
PAR TÉLÉPHONE : 04 73 43 00 43  
ou sur internet : [vvf-villages.org](http://vvf-villages.org)**

<sup>(1)</sup> Offre « Jours Privilèges » de 5 % de réduction supplémentaire à la réduction 1<sup>re</sup> minute, valable par dossier réservé entre le 14/01 et le 05/02/19 inclus, pour tout séjour en location, pension complète ou demi-pension de 7 nuits minimum se déroulant entre le 09/03 et le 16/11/19 (sauf villages neige ouverts du 09/03 au 22/04/2019). Cette offre est cumulable avec la réduction partenaire, l'avantage fidélité, les réductions liées au quotient familial et la réduction de 10 % accordée aux bénéficiaires des aides AVF de Vacaf. Cette offre ne s'applique pas sur les prestations et forfaits optionnels, les campings, l'offre Hypitipy, les 8 destinations inédites de la page 50 à 67 du catalogue et les destinations partenaires. Non cumulable avec les promos en cours.

<sup>(2)</sup> Offre 1<sup>re</sup> minute : rendez-vous sur [vvf-villages.fr](http://vvf-villages.fr) pour plus d'informations.